

Compte-rendu Verbatim

Table ronde “Peut-on planifier la mer ?” du Festival Energies & Océan

Vendredi 18 février 2022 à La Rochelle

Salle/adresse : Auditorium Michel Crépeau, Espace Encan

Nombre de participants : 150 dans la salle, 250 en direct

Début/fin : 10h30 > 12h

INTRODUCTION :

Francis Beaucire : Président de la Commission Particulière

Julie Dumont : Membre de la Commission Particulière

Anaïs Lefranc-Morin : Membre de la Commission Particulière

Denis Cuvillier : Membre de la Commission Particulière

Arnaud Passalacqua : Membre de la Commission Particulière

TABLE RONDE :

Dominique Rousset : Animatrice de la table ronde

Laurent Michel : Directeur Général de l’Energie et du climat au Ministère de la Transition Écologique

Philippe Micheau : Président du comité des pêches Charente-Maritime

Christophe Levisage : Expert en stratégies et politiques maritimes et littoral

Elodie Martinie-Cousty : Administratrice et pilote du réseau Océan, Mers et Littoraux de France Nature Environnement

Francis Beaucire : Je vous propose de vous présenter la commission du débat public. Moi, j’assure la fonction de président de cette commission puis je suis accompagné de mes

collègues. Aujourd'hui et demain, ces deux journées de rencontre et d'échanges sont à l'initiative exclusive de la commission du débat public et se place dans le cadre, comme vous devez le savoir, j'imagine, d'un débat public motivé par un projet de l'Etat, un parc éolien au large de la Charente-Maritime. Donc, on est arrivé presque au terme de ce débat public et ces journées de rencontre permettent d'élargir les modes de communication et les publics, c'est ce que nous allons faire pendant deux jours. C'était une bonne occasion de vous présenter une nouvelle fois la commission du débat public. Ce que je voudrais dire en quelques mots avant de passer la parole à mes collègues, c'est que nous sommes des citoyens, comme vous, comme tous les participants du débat public et comme les fonctionnaires de l'État qui sont eux aussi des citoyens. Le débat public, c'est un débat de citoyenneté. Pour nous, membre de la commission, il ne s'agit pas d'un métier, mais d'une mission temporaire que nous avons accepté de conduire précisément parce que nous pensons que la démocratie participative joue un très grand rôle dans le fonctionnement de la démocratie tout court. Du coup, nous présenter en un mot pour que vous puissiez apprécier la diversité finalement de ces fameux citoyens qui ont accepté de s'engager plusieurs mois au service de cette démocratie participative. Julie ?

Julie Dumont : Bonjour à tous, Julie Dumont. Je suis dans la vraie vie, animatrice. J'anime des réunions essentiellement en intelligence collective.

Anaïs Lefranc-Morin : Anaïs Lefranc-Morin. Pour ma part, j'accompagne des territoires dans des démarches de transition écologique.

Denis Cuvillier : Denis Cuvillier, je suis ingénieur de formation. J'ai exercé toute mon activité professionnelle dans la direction de grands projets ferroviaires. Dans ce cadre-là, j'ai participé à des débats et des enquêtes publics et j'ai toujours été marqué par les avancées que permettaient ces phases de démocratie dans les projets. Aujourd'hui, j'ai tellement apprécié ça que je continue à exercer cette partie-là, même si je suis retraité de mes activités de salarié. Je m'occupe d'enquêtes publiques et je suis garant de la concertation à la commission du débat public.

Arnaud Passalacqua : Arnaud Passalacqua, je suis enseignant chercheur, spécialiste sur les questions de transport et mobilité avec une casquette d'ingénieur et d'historien.

Francis Beaucire : Depuis le temps que je m'exprime partout, je pense que je finis par être à peu près repéré. Je m'appelle Francis Bossier, je suis retraité depuis 7-8 ans. Je suis professeur de géographie. Vous voyez donc la diversité de nos origines à la fois professionnelle et nos centres d'intérêt. Vous voyez aussi qu'il y a deux retraités dans cette commission et trois jeunes actifs parce qu'on a pensé que c'était important. Pour des questions qui nous amènent sur les décennies à venir, qu'on n'ait pas des commissions composées uniquement de gens qui ne verront peut-être jamais les 40 gigawatts dans la mer. Je vais laisser la parole. Ces propos ne doivent pas être interprétés comme des propos tristes, mais la jeune génération est concernée par ces questions de l'énergie. C'est aussi pour ça que demain, on aura fait cet effort d'attirer des jeunes dans ce débat. Je vais laisser la parole à mes collègues, on s'est partagé quelques mots pour expliquer ce qu'est le débat public, à quel point on est arrivé de ce débat et ce qu'on peut encore en attendre et ce que vous pouvez encore faire dans le cadre de ce débat.

Arnaud Passalacqua : On va faire quelques interventions chacune, chacun, pour nous mener jusqu'au festival finalement. La première question à laquelle je vais tenter de répondre très brièvement, c'est ce qu'est le débat public et ce qu'est le débat public pour nous commission particulière tel que nous l'avons pris ? Effectivement un débat public de cet ordre s'organise lorsqu'un gros projet qui a attiré à l'environnement est envisagé par un maître d'ouvrage, en l'occurrence ici deux maîtres d'ouvrage. Nous, au sein de la commission, on s'est dit que c'était vraiment un moment à la fois d'ouverture du champ des possibles et c'est peut-être ça notre moteur tout au long de ces mois de débat. C'est d'avoir essayé d'ouvrir au maximum le champ des possibles et également d'en faire un véritable moment démocratique et politique. Démocratique au sens où il s'agit de faire venir à l'expression tous les publics, comme on le dit. Politique au sens où il s'agit pour les maîtres d'ouvrage de pouvoir avoir une connaissance de l'expression politique des différentes parties prenantes, mais aussi grand public, afin de pouvoir prendre une décision qui soit la plus éclairée possible. Le débat, pour nous, est une façon de façonner le champ de décision des maîtres d'ouvrage, de façonner politiquement. Pour cela, notre travail tout au long de ces différents mois a été d'essayer de faire en sorte que l'information puisse être disponible et circuler. Cette information est en partie toujours faite d'incertitude. Je pense qu'elle le sera toujours. Il ne faut pas croire qu'on aura à un moment donné un état de connaissance ultime et stable sur tout. Mais en tout cas, on a essayé de produire et d'amener à la connaissance de tous et toutes, toutes les connaissances qui pouvaient être disponibles. D'abord une strate d'information puis après, l'idée c'est que ces informations puissent être digérées, discutées, débattues et que finalement, tous et toutes puissent se forger un avis, le plus argumenté possible, le plus éclairé possible. Nous avons veillé à ce que tous ces avis puissent être bien sourcés, construits. Puis, il y a ce moment après d'expression pour alimenter notre travail de rapport, donc d'expression de ces avis, de structuration de ces avis afin de faire en sorte qu'ils soient les plus pointus, argumentés, étayés et clairs possible. C'est la façon dont nous, on a pris ce qu'est le débat public et notre travail en tant que commission dans ce processus. Je passe maintenant la parole à Denis pour qu'il nous explique ce qu'on a entendu jusqu'à présent.

Denis Cuvillier : Je ne vais pas me lancer dans la liste exhaustive de tout ce qu'on a entendu parce que ça nous mènerait très loin et de toute façon, on a un compte rendu de ça. D'abord, qui on a entendu ? On a entendu le public au sens large. Notamment dans des réunions publiques, physiques, qui ont le grand avantage de permettre des débats contradictoires. Parce qu'on a eu aussi beaucoup de réunions en ligne avec Teams, Zoom, vous connaissez maintenant tous les systèmes, qui sont beaucoup plus cadrés et formalisés, qui n'ont pas cette richesse de la réunion publique en physique. On a entendu des syndicats professionnels au premier rang desquels dans cette région les syndicats de pêcheurs. On a entendu aussi le port de La Rochelle. On a entendu beaucoup d'associations et de collectifs, que ce soit des associations de taille nationale ou de taille régionale. Certaines comme LPO ont les doubles tailles ici, mais il y a France Nature Environnement aussi. J'en ai noté quelques-unes, mais que celles que je n'ai pas citées n'en prennent pas ombrage. On a particulièrement entendu Nemo, Ré-avenir. Puis, on a entendu de multiples services. Les multiples services de l'État et des collectivités, direction générale de l'énergie et du climat, la préfecture, la direction régionale de l'environnement, les multiples services qui s'occupent de la mer. Ça nous a interpellés parce qu'on s'est rendu compte que sur un projet aussi

complexe, les expressions étaient très complexes elles aussi. Pour nous, ça ne sera pas forcément un travail simple que de faire la synthèse de toutes les expressions qu'on aura entendues de l'État sur ce projet. On a entendu quoi ? Beaucoup d'expressions de sensibilité. Toutes les sensibilités liées aux activités humaines au premier rang desquelles la pêche pour la partie maritime, mais aussi sur le volet terrestre avec les raccordements. Puis enfin les expressions, les sensibilités des îles qui ont cette particularité d'être à la fois des milieux terrestre et marin. Puis on a entendu évidemment beaucoup de sensibilités environnementales liées notamment aux zones Natura 2000 et aux parcs naturels marins. Puis pour faire la synthèse de toutes ces sensibilités et expressions, les scénarios qui ont été construits dans le cadre de ce débat sont un bon exemple, un bon outil de synthèse de ces sensibilités. Depuis le scénario 0, c'est-à-dire celui où il n'y a pas de parc du tout, qui pour nous c'est important parce que dans le cadre du débat public, c'est celui qui répond à sa manière à l'opportunité du projet. Le scénario 0 conclut que le projet n'est pas important. Mais on a aussi 4 autres scénarios avec des scénarios qui sont à la fois ceux qui sont inscrits dans la question qui est posée par l'État, c'est la question qui lui appartient. Nous, commission particulière du débat, on prend à cœur d'aller au-delà de la seule question posée par l'État et d'explorer des choses beaucoup plus lointaines. Et le scénario 4, l'opposé du 0, c'est celui qui est le plus loin, loin en mer, pour nous commission particulière, c'est un scénario qui a toute sa légitimité à être portée dans le compte rendu du débat. Je vais conclure là puis je passe la parole.

Julie Dumont : Moi, ma petite question, celle à laquelle j'ai envie de répondre, c'est pourquoi un festival ? Pourquoi des jeux ? Pourquoi ces modalités de débat qui sortent un peu de l'ordinaire ? Arnaud l'a dit, le débat public s'adresse à tous les citoyens et à tous les publics. On a pu constater avec des années d'expérience au niveau de la commission nationale du débat public que la seule réunion publique entre experts, associations, professionnels, c'est une chose qui permet des débats contradictoires comme l'a souligné Denis, mais qui pour autant ne touche pas tous les publics et qui n'attire pas surtout une certaine partie du public qui est pour autant très importante, notamment les plus jeunes, les actifs, les citoyens tout simplement. Ceux qui n'ont pas forcément une approche experte du sujet et qui pour autant sont intéressés ou sont concernés par le sujet. Voilà pourquoi aujourd'hui on est dans le cadre d'un festival. Voilà pourquoi on a mis des moyens pour développer un jeu « Énergie 2049 ». Un débat qui aurait été basé uniquement sur des réunions publiques n'aurait pas capté un certain type de public. Alors que nous, l'idée, c'était de les capter tous. Donc on est sorti des sentiers battus et ça paye entre guillemets. C'est-à-dire que parmi les indicateurs, le débat contradictoire, le nombre d'arguments font partie naturellement des indicateurs qui vont nous dire si ce débat est réussi ou pas, mais il y a aussi la visibilité du débat, les réunions publiques auxquelles certains d'entre vous ont participé ont été constructives, ont permis une large expression, beaucoup d'arguments, mais quand on voit ce que les Youtubeurs... On a demandé à des Youtubeurs, des gens qui font de la vulgarisation, qui ont une approche différente des sciences, qui vont expliquer les choses. Ces Youtubeurs ont des vues, c'est comme ça que ça s'appelle. Nous, aussi on découvre un peu tout ça. On découvre quand même un monde extraordinaire. Si je prends au hasard Monsieur Bidouille, il a eu 220 000 vues sur les modules qu'on a proposés. Le Réveilleur, 106 000 vues. Si on les additionne tous, on a 424 000 personnes qui ont vu ou entendu parler de ce débat public. Ça, c'est assez exceptionnel par rapport aux moyens qui

sont les nôtres aujourd'hui. Voilà pourquoi je pense que ces 428 000 personnes n'auraient absolument pas été touchées s'il n'y avait pas eu ces moyens mis en œuvre. On sait que certains trouvent un peu étrange qu'on parte sur ces outils de ce type-là. Mais au contraire, je pense qu'il faut dépoussiérer les débats publics. Je pense que sur celui-ci, on a tenté de le faire et très sincèrement, apporter de la connaissance et surtout faire prendre conscience à chacun qu'il est concerné par ces enjeux qui sont des enjeux de société et des enjeux de demain. Arnaud l'a précisé, le débat public ça se fait sur des gros projets qui concernent la société. On est bien dans ce cadre-là. Je passe la parole à Anaïs.

Anaïs Lefranc Morin : Oui peut-être que vous vous demandez après ces deux jours de festival qui vont être très riches avec beaucoup de modalités différentes, d'approches des sujets, pendant ces deux jours on va avoir des fresques du climat, des fresques océanes, mais aussi une table ronde, un tribunal des générations futures, une pièce de théâtre, des expositions, des documentaires, des ateliers de jeux sérieux. On va avoir énormément d'activités différentes ensemble pendant ces deux jours, mais le débat ne s'arrête pas là puisque la clôture est le 28 février à minuit. D'ici là, on compte toujours sur vous pour continuer de vous exprimer sur ce débat, d'y contribuer. On a prévu encore un certain nombre de réunions publiques. Je vais vous les citer, même si vous retrouverez bien sûr toutes les informations sur le site du débat public. On va en avoir une qui je pense intéressera beaucoup d'entre vous, qui sera sur les éoliennes à 2030, le 22 février. On va vraiment au cours de la journée, aborder les évolutions de cette filière pour mieux comprendre comment le champ des possibles pourrait évoluer d'ici 2030 et se faire une idée des parcs qui pourront être développés à cet horizon. On a une deuxième réunion qui est sur l'ancrage territorial du projet, s'il est réalisé. On va interroger les questions de cohabitation d'usage en mer, les questions des retombées touristiques, des retombées en termes d'emploi que ce soit d'un point de vue positif ou négatif. Revenir sur ce projet-là, qu'est-ce que ça implique pour le territoire ? De manière assez large, au-delà notamment des questions de la pêche et des questions environnementales qui ont été beaucoup discutées dans des réunions thématiques très riches sur le sujet. Ça, ça aura lieu le 23 février en ligne. La première aussi, celle du 22 février, ça sera en ligne. Ensuite, on aura deux réunions sur les scénarios dans les îles. On en aura une sur l'île d'Oléron et une sur l'île de Ré. L'idée va être de revenir sur les scénarios qu'a évoqués Denis, pour pouvoir permettre des expressions sur ces scénarios, voir les avantages et les inconvénients de chacun et recueillir tous les arguments en faveur ou contre ces différents scénarios. Puisque ça, c'est un élément très important pour nous, pour le compte rendu. On a vocation à éclairer tout simplement la manière dont vous vous positionnez par rapport aux champs des possibles pour ce parc, du scénario 0, on ne fait pas de parc, à des scénarios de parcs d'un gigawatt chacun. Ce qui donne un champ des possibles assez large. Puis, enfin, on vous propose une réunion de clôture le 28 février, de 17 heures à 19 heures qui marquera la fin de ce débat. On a aussi d'autres choses qu'on vous propose d'ici là. On a un système de questions-réponses en ligne sur lequel il y a énormément de questions. Vous pouvez le consulter, regarder les questions qui ont été posées, les réponses qui ont été apportées par le maître d'ouvrage dans la plupart des cas et dans certains cas par la commission particulière. Mais si certaines questions n'ont pas été posées et que ce sont des questions que vous vous posez, il est encore possible de poser des questions jusqu'au 28 février. On a aussi le jeu « Sérieux » en ligne qui s'appelle « Énergie 2049 » qui permet soit de jouer. Le

principe, c'est que vous incarnez la maire d'une commune littorale et donc, vous êtes amenés à vous positionner sur le sujet en faisant des choix relatifs au parc, son positionnement, sa taille, la prise en compte des enjeux liés à la pêche, au tourisme, à l'environnement, etc. Il est possible soit de faire des parties qui ne laissent pas de traces, soit de faire des parties pour lesquelles vos choix sont enregistrés et seront traités dans le compte rendu. C'est-à-dire que nous, on va aussi pouvoir s'appuyer là-dessus pour montrer les arbitrages qui ont été effectués et ce qu'ils signifient et disent de vos positions. C'est une possibilité que vous avez, de jouer à ce jeu, qui a l'avantage d'être joué à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit contrairement aux réunions. On a aussi, et je vais un peu insisté là-dessus parce que c'est un point important, les cahiers d'acteurs qui sont une modalité qu'on vous propose pour donner votre avis sur le projet tel qu'il a été proposé les maitres d'ouvrage et sur les enjeux qu'ils soulèvent. On vous propose un gabarit qui vous permet d'exposer votre point de vue sur le sujet, vos arguments. On s'appuiera là-dessus, encore une fois, de manière importante pour le compte rendu. Notamment, on vous propose de vous saisir des différents scénarios qui ont été proposés pour dire lequel selon vous et le plus pertinent et pourquoi. Encore une fois en partant du scénario avec pas d'éolienne au scénario avec 2 gigawatts en disant pourquoi vous soutenez ce scénario plutôt qu'un autre. Nous, ce qu'on enregistre, c'est ce qu'indiquait Arnaud, ce sont vos arguments par rapport au projet. Je vais m'arrêter là pour ne pas retenir le micro plus longtemps. On va laisser la parole à Dominique Rousset qui va animer toutes les tables rondes de la journée. Vous allez le voir, on va aborder énormément de thématiques différentes qui ont été soulevées par ce débat.

Dominique Rousset : Bonjour à tous. Je suis Dominique Rousset, je suis journaliste. Je vais avoir le plaisir d'animer ces tables rondes toute la journée. La première jusqu'à midi sur la planification, nous allons voir comment et si l'on peut planifier la mer ? On attend Laurent Michel qui va nous rejoindre tout de suite pour cette première table ronde. Pour vous donner un peu l'ordre et la manière dont on voudrait que ça se passe, si vous le souhaitez aussi, c'est qu'on vous associe à nos échanges. N'hésitez pas, on gardera un petit temps en fin de débat pour avoir vos questions et vos réflexions sur tout ce qui dit là sur les tables-rondes. Voici Laurent Michel qui nous rejoint, Directeur général de la Direction générale de l'énergie et du climat. Quatre tables rondes pendant toute cette journée, j'espère que vous resterez avec nous. Je le redis aussi, nous avons pas mal de gens en ligne dont on espère aussi avec les questions. Ils vont certainement en envoyer et je tâcherais de les relayer. Donc la première, « Peut-on planifier la mer ? », c'est tout de suite puis on se retrouve à 13 heures, « La mer gisement d'énergie », ce sera notre deuxième débat. Autre table ronde à 15 heures et il en a déjà été un peu question tout à l'heure avec les membres de la commission, la biodiversité, le climat, est-ce qu'on en sait assez au fond ? Qu'est-ce qu'il se passe au large ? Est-ce qu'on a des connaissances suffisantes ? Est-ce qu'elles sont assez diffusées aussi ? Même si on pense les avoir, on n'est pas certain que tout le monde les a en tête. Enfin, on terminera à partir de 16 heures 30 sur la prospective, on l'a appelé : « Imaginez nos vies en 2050 ». Déjà si on se projette à 2030, ce serait pas mal. Ce qui n'est pas complètement certain. On commence avec cette première table ronde. Laurent Michel, je vous ai présenté, Directeur général de la Direction générale de l'énergie et du climat au Ministère de la transition. Christophe Le Visage, expert stratégies et politiques maritimes et

littorales qui nous apportera une expérience déjà ancienne de l'éolien, ce n'est pas si courant donc on va en profiter. Madame Élodie Martinie-Cousty, administratrice et pilote du réseau océan, mers et littoraux chez France Nature environnement. Grande association environnementale qui va intervenir sur ces questions et leur point de vue, qui relaye d'une certaine manière beaucoup de ce qui se dit également dans la population. Et enfin, Monsieur Philippe Micheau, président du comité des pêches de Charente-Maritime qui va défendre et représenter les pêcheurs en général et peut-être plus spécifiquement votre région. Ça serait normal, mais le débat revient. Il est bien connu. Est-ce qu'on peut commencer avec vous Laurent Michel ? Simplement, je crois que c'est utile pour tout le monde de rappeler pourquoi on veut faire de l'éolien en mer ?

Laurent Michel : Oui, merci. Bonjour à toutes et tous. L'éolien en mer, en France et dans de nombreux pays dotés de façades maritimes s'inscrit dans les stratégies de production électrique et plus largement de décarbonation de l'économie. En résumant à gros trait et il y aura d'ailleurs une conférence dédiée cet après-midi, la décarbonation de l'économie qu'on s'est fixée tant national qu'europpéen et maintenant mondial va reposer sur plusieurs piliers. Un pilier d'abord sur les consommations, certains disent efficacité énergétique. C'est la base, on peut aller plus loin, au moins un peu. Il y a des curseurs de sobriété. Mais c'est de toute façon fondamental parce que les énergies décarbonées, ensuite c'est le deuxième volet, pour les produire, ce n'est pas si simple. Ça peut être du gaz, style biogaz ou à terme de l'hydrogène décarboné, des biocarburants à condition qu'ils soient durables et qu'ils fassent des vraies réductions d'émissions de gaz à effet de serre et l'électricité décarbonée. Simplement, il faut beaucoup d'efficacité énergétique pour qu'on puisse produire de manière à la fois faisable, techniquement et économiquement ces énergies. Le deuxième pilier, c'est cette décarbonation des vecteurs énergétiques. Globalement, on converge dans l'idée qu'il va y avoir une électrification croissante des consommations, soit directe, la mobilité, les véhicules légers, le véhicule électrique léger devient quelque chose à diffusion rapide et dont on pressent les modèles économiques et techniques. Ça peut être aussi indirect par, par exemple, l'hydrogène pour entre autres la mobilité lourde ou les procédés industriels. Elle pourrait se développer, mais pas l'hydrogène tel qu'on le produit aujourd'hui en utilisant du gaz naturel où à la fin on rejette du CO2...

Dominique Rousset : C'est extrêmement polluant.

Laurent Michel : ... mais plutôt par électrolyse de l'eau. Ça amène plutôt des perspectives de consommation croissante d'électricité. On en a beaucoup parlé ces derniers temps avec une étude de RTE dite « Futur énergétique 2050 », mais il faut savoir qu'il y a quelques années, par exemple dans la Stratégie nationale Bas-Carbone qui est le grand document de programmation climat fait maintenant depuis 2016 tous les 5 ans. Le gouvernement avait mis comme base l'idée qu'il y aurait une croissance d'environ 30 % à 35 % de la consommation d'électricité entre la décennie 2020 et 2050. Ça pourrait aller peut-être plus vite et un peu loin en fonction de diverses hypothèses, par exemple dans l'industrie, une décarbonation plus rapide et utilisant plus d'hydrogène voire éventuellement une certaine réindustrialisation. C'est significatif et c'est probablement, ça arrivera un peu plus tôt que prévu cette croissance de la consommation d'électricité.

Dominique Rousset : C'est ce que vous dites, après on le verra dans nos débats de la journée. Il y a aussi des tenants d'une réduction peut-être de la consommation, qui paraît souhaitable en tout cas, qui sera défendu. On n'est pas certain que ce sera forcément en augmentation très forte, mais on va l'entendre au cours de la journée.

Laurent Michel : On en discutera. Pour dire clairement ma conviction totale, c'est qu'il faut d'énormes efforts d'économies d'énergie dans la rénovation des bâtiments, etc. Si on veut atteindre notre affirmation, consommer moins d'énergie, mais plus d'électricité. Franchement, Guignon dirait « On consommera moins d'électricité et plus du tout de décarboné ». Il choisit une voix qui est techniquement inenvisageable sauf énorme sobriété que je ne qualifierais pas de mot pénible. Mais ça, ça ne marche pas. Parce que globalement, même si on diminuait le besoin de mobilité, qu'on augmente l'efficacité des transports, comme ils s'électrifient à un moment on consomme plus d'électricité. Ça, c'est cette équation. Après, est-ce qu'on va atteindre plus 30 % ? Certains disent plus 40 % d'autres disent plus 20 % d'électricité ? Ça va se dessiner au fur et à mesure.

Dominique Rousset : Voilà, c'est ce que je pointais. On n'est pas très sûr évidemment du pourcentage.

Laurent Michel : Non. Le troisième point derrière, c'est que cette électricité décarbonée qu'on doit produire en France, mais aussi dans toute l'Europe, la conviction qu'on a au Ministère c'est qu'elle doit reposer sur deux piliers, un développement croissant des énergies renouvelables de toutes les filières avec des potentiels plus ou moins simples à développer et le renouvellement d'au moins une partie du parc nucléaire puisqu'il est vieillissant. Une partie pourra peut-être être prolongée plus loin. On sait qu'un parc, ça nécessite des travaux, ça veut dire qu'il fonctionne moins longtemps, produit moins. Et ce que nous dit RTE dans l'étude 2050, c'est qu'à l'extrême un scénario 100 % ENR est faisable, mais à terme 2050, il comporte de gros risques de faisabilité. Est-ce qu'on arrivera à développer tout ça à ce rythme ? Est-ce qu'on aura assez de stockage et de flexibilité ? Un scénario qui viserait à faire de moins d'ENR possibles, mais qui dirait on prolonge à fond les centrales nucléaires pendant longtemps... Le risque, construire des centrales nucléaires, c'est complexe et relativement lourd et la prolongation elle-même a des risques et plus le parc est ancien, moins il produit voire vous devez l'arrêter pour des raisons de sûreté.

Dominique Rousset : Votre choix pour...

Laurent Michel : L'analyse, c'est que pour atteindre au moins 40 % puis 50 % d'énergies renouvelables dans une consommation en croissance, on a besoin du solaire, de l'éolien en terre et de l'éolien en mer. Il va falloir tracer un chemin avec des étapes. Le Président de la République à Belfort dans son discours la semaine dernière a parlé de 40 gigawatts en service en 2050. Aujourd'hui, les projets en construction ou en cours sont de l'ordre de 7.5, 8 gigawatts. Entre 8 sur la table maintenant et 40 en 2050, il faudra sûrement imaginer des points d'étape autour de 2035-2040 et de voir au fur et à mesure, on reparlera de planification, les technologies évoluent, la technologie du flottant permet d'aller plus loin.

Dominique Rousset : Je vous arrête parce qu'on ne va pas tout développer tout de suite. Vous avez dit pourquoi le gouvernement aujourd'hui souhaitait aller dans le sens des énergies renouvelables et en insistant sur l'éolien en mer qui est notre sujet aujourd'hui.

Vous avez rappelé des points essentiels sur la position du gouvernement qu'on va discuter maintenant. Je vais me tourner vers Christophe Le Visage si vous le permettez Élodie Martinie-Causty avant d'entendre ce que vous avez à répondre à ce qui vient d'être dit. Christophe Le Visage, je vous l'ai dit, vous avez une expérience et ce n'est pas fréquent, assez ancienne de l'éolien. Pas si fréquent parce que la France est arrivée tard sur l'éolien, comme on aura l'occasion de le dire à plusieurs reprises pendant cette journée. Vous avez proposé un premier rapport interministériel dans d'autres fonctions, mais sur l'éolien il y a 20 ans. Or, à l'époque, ce n'était pas du tout dans les priorités politiques, on avait même le sentiment que les politiques se sentaient plus ou moins contraints d'y aller. C'est ce que vous diriez ? C'est le sentiment que vous aviez à l'époque ?

Christophe Le Visage : Pas forcément. Le sujet est arrivé avant que les politiques s'en soient saisies. La question s'est posée à la fin des années du siècle dernier, de l'installation de premier parc éolien en mer du Nord. À l'époque, il n'y avait pas vraiment d'acceptation des usagers de la mer et d'autre part de la politique énergétique. On n'avait pas besoin des énergies renouvelables marines. C'est venu après, mais ce qui est intéressant, pour revenir à la question qui est posée, c'est comment ça amène à la planification ? Ce sujet est monté, petit à petit, dans l'agenda. On a vu les autres pays développer cette approche politique puis cette approche de la planification. En France, on est resté un petit peu derrière, mais ce retard se rattrape. La question de la planification est une question intéressante puisque dans toute politique, il y a une planification. C'est un bien grand mot. Une politique, ce sont des objectifs lointains d'intérêt général. Ensuite, ça se décline dans des stratégies. Par exemple, la stratégie énergétique se décline dans la PPI avec des objectifs en termes de production, de calendrier, de prix. Puis après, il faut mettre ça sur le terrain. On fait tomber ça sur le territoire si j'ose dire et en mer en particulier, il est nécessaire de faire un plan puisqu'il n'y a pas de propriétaire. C'est un espace public et il y a beaucoup d'activités. Des activités naturelles, des poissons, des baleines, des poissons. Des activités humaines, pas forcément visibles parce qu'elles sont loin derrière l'horizon, la pêche ou parce qu'elles sont posées sur le fond, des câbles sous-marins ou parce qu'on retire le sable et personne ne voit d'où on le retire, il arrive... Toutes ces activités existent déjà et elles mobilisent le même espace et les mêmes ressources. C'est un problème général. En mer, c'est un problème nouveau.

Dominique Rousset : C'est le dernier venu l'éolien qui arrive sur de multiples activités d'une mer déjà très exploitée et très abîmée dans beaucoup d'endroits.

Christophe Le Visage : Oui. C'est un sujet nouveau parce qu'on découvre en mer des ressources qu'on ne soupçonnait pas. On connaît depuis bien longtemps les ressources halieutiques, on pêche depuis des milliers d'années. Les ressources énergétiques, on savait que l'énergie était là, mais on ne savait pas la prendre. Ces ressources étaient purement virtuelles. Depuis une cinquantaine d'années grâce ou à cause des progrès de l'offshore notamment, on sait désormais extraire... On sait tout extraire en mer pour le meilleur et pour le pire, que ce soit d'ailleurs des ressources profondes, des minéraux profonds, des métaux profonds ou de l'énergie marine. Une donnée de base, la principale ressource de la mer, c'est de l'énergie. L'océan, c'est le plus gros capteur du monde et le vent quelque part, c'est du soleil. Le soleil chauffe l'eau et les interactions entre l'océan et l'atmosphère et ce qu'on capte, c'est de l'énergie solaire. Il y en a vraiment beaucoup et il y a de quoi alimenter

potentiellement le monde entier. C'est quand même une donnée de base qu'on peut prendre en compte.

Dominique Rousset : Mais il faut le faire avec prudence. On a quand même certains signaux un peu alarmants. Je pense qu'Élodie Martinie-Causty va nous en parler, mais vous pouvez peut-être nous en relever quelques-uns.

Christophe Le Visage : Oui, oui. On a déjà le problème que la mer n'est pas vide, comme on peut le croire quand on regarde ça de loin.

Dominique Rousset : C'est un écosystème très fragile.

Christophe Le Visage : Il y a des écosystèmes. Il y a la nature qui y est déjà, elle est présente, elle a besoin de personne, au contraire même. Chaque arrivée de l'Homme là-dedans, c'est de la perturbation. Mais il y en a déjà beaucoup. C'est une donnée de base. On a tendance à croire que la mer est vide, on a tendance à croire qu'elle est en bon état. Pas du tout. Les évaluations qui ont été faites notamment dans le cadre des mises en œuvre des politiques européennes, directives cas stratégique pour le milieu marin, je vous évite les acronymes, ont montré que le bon état environnemental n'était atteint presque nulle part sur les côtes françaises.

Dominique Rousset : Presque nulle part et surtout près des côtes, c'est assez mauvais.

Christophe Le Visage : Les principales pressions sont d'origines terrestres, l'agriculture par exemple pour ne pas la nommer, les activités urbaines. Mais il y a aussi des pressions marines, la pêche notamment, le transport maritime, les extractions, tout ça. Tout ceci, plus les pollutions diverses, les effets du changement climatique bien entendu. La biodiversité en mer, par exemple, est déjà menacée. Quelque part, on a une nouvelle activité qui arrive avec forcément des pressions, il n'y a pas d'activité humaine sans impact, dans un endroit déjà même si ça ne se voyait pas déjà sous pression, on a deux problèmes qui se posent. Le premier problème, c'est d'organiser les activités pour que ça se passe à peu près bien, la compatibilité. Ce qui pose des problèmes qui ne sont pas juste des problèmes techniques, mais aussi des problèmes de fond, la légitimité par exemple. Est-ce qu'il est légitime d'aller chercher de l'énergie en mer ? Je pense qu'une partie de l'assistance pense que non. En tout cas une partie des gens qui s'exprime dans ces débats pense que non. La politique devrait permettre de statuer sur ce genre de chose.

Dominique Rousset : Et on rappelle aussi le sommet Océan la semaine dernière, à Brest, où on a bien insisté sur le fait qu'on manquait de règles, notamment au large. C'est une sorte de Far West la mer. C'est bien inquiétant.

Christophe Le Visage : Ce n'est pas tout à fait le Far West. Il y a des lois, mais derrière l'horizon, la police n'est pas très présente. Il y a un deuxième problème qui est celui de la territorialité. Le territoire, ce n'est pas un problème technique. Le problème technique, c'est « Pousse-toi, tu me gênes ». Le territoire, c'est : « Va-t'en, tu es chez moi ». Ça, c'est quelque chose qu'il faut révéler quelque part parce qu'il y a des territoires qui se révèlent en mer. Quand on y est tout seul, on est sur son territoire, il n'y a pas de problème, mais quand quelqu'un d'autre arrive, la réaction peut-être : « Vous n'avez rien à faire là parce que c'est chez moi, parce que j'étais le premier, parce que c'est juste devant chez moi, parce que j'ai

toujours été là ». Il y a de très bonnes raisons. Tout ça, ce ne sont pas de simples règles techniques qui peuvent les régler.

Dominique Rousset : Tout à fait. Cette notion de territoire, on va la renvoyer à Philippe Micheau. Bien souvent, les pêcheurs nous disent : « Vous êtes chez moi, la mer c'est nous ». Vous permettez qu'auparavant, je revoie avec Élodie Martinie-Causty ce que nous dit Christophe Le Visage de l'état des milieux marins dont on ne s'est peut-être pas assez préoccupé.

Élodie Martinie-Causty : Oui, merci beaucoup et merci de nous donner l'occasion de nous exprimer encore ici. Je voulais justement faire un point sur ce débat public et sur l'enjeu du débat public. Pour ce qui est vraiment, il faut que chacun et chacune s'en rende compte, la nouvelle révolution énergétique que nous devons construire tous ensemble. C'est pour ça que les débats publics organisés par la CNDP sont d'une importance capitale. Pourquoi ? Monsieur Laurent Michel l'a très bien dit. On va devoir transformer toutes nos consommations d'énergies fossiles qui sont encore très importantes en France, aussi, malgré le nucléaire, en énergie électrique décarbonée. On n'a pas 36 solutions dans les 15 ans qui viennent. Tout le monde le dit, les plus grands experts le disent : « Ce sont les énergies renouvelables. Dans ces énergies, il y a l'éolien terrestre et marin, il y a l'hydroélectricité, il y a le photovoltaïque, il y a la biomasse et la méthanisation, mais aussi les économies d'énergies et la sobriété ». Les deux piliers sur lesquels on doit s'appuyer, c'est un la sobriété et la frugalité en travaillant beaucoup nos économies. Ça, on a un levier colossal. L'autre levier, bien sûr, c'est le déploiement de ces énergies renouvelables. À la différence des énergies qu'on utilisait et qu'on utilise jusqu'à présent, c'est-à-dire le pétrole, le gaz et aussi le nucléaire, c'est que ce sont des énergies qui se voient dans les territoires, qui vont être juste à côté de chez nous. Les bateaux qui transportent du pétrole, on s'en rend compte que quand vous en avez un qui fait naufrage à Portsall ou sur nos côtes, pareil pour le gaz. Les centrales nucléaires sont dans des endroits, 26 ou 28 endroits en France, il n'y a que les habitants autour de ces centrales qui constatent qu'elles sont là. L'éolien, vous êtes tous d'accord qu'on le voit. La méthanisation aussi, ça se voit. C'est vrai que ça apporte un nouveau regard sur la production d'énergie et on doit justement s'y intéresser.

Dominique Rousset : C'est le premier pour vous la question du paysage ? On parle bien sûr d'éolien en mer. En terre, c'est également un problème, mais ce n'est pas notre problème aujourd'hui.

Élodie Martinie-Causty : Si vous voulez, quand on travaille sur ces questions de développement d'énergies renouvelables, on est obligé de s'intéresser à la question des paysages. Pourquoi ? Parce que la France est l'un des plus beaux pays du monde. On protège nos paysages depuis des années. On est le plus grand pays en termes de tourisme. Ce sont des enjeux colossaux. Souvent, en plus, derrière les paysages, il y a de la biodiversité. Nos paysages sont magnifiques, mais derrière pourquoi ils sont magnifiques ? Parce qu'il y a des habitats absolument incroyables, des forêts, la mer, des montagnes, des campagnes. Ces paysages recèlent une biodiversité absolument impressionnante. Pour reparler de la mer et en venir au point qui nous concerne, on de la chance en France, on a la deuxième zone exclusive économique du monde, grâce à nos autres mers. Mais là, on parle de métropole...

Dominique Rousset : Donc beaucoup d'opportunités, gardons-le en tête. C'est quand même un des pays qui a des façades côtières, des façades maritimes importantes.

Élodie Martinie-Causty : On a beaucoup d'opportunités en effet pour développer des énergies marines renouvelables, dont l'éolien. Pour la métropole, c'est surtout l'éolien posé ou flottant qui nous intéresse puisque ce sont les énergies renouvelables les plus matures. On a pris beaucoup de retard. Pourquoi ? Parce que comme le disait très bien Christophe, on a oublié de planifier. Comme vous l'avez fait remarquer, la semaine dernière, on était au One Ocean Summit à Brest. Les pressions qui pèsent sur l'océan sont colossales sur nos littoraux, sur la mer côtière qui est en très mauvais état. En France, quand on a fait l'évaluation de la précédente stratégie « Air protégé », l'UMS PatriNat nous a dit : « 75 % des habitats marins, côtiers, français, métropolitain sont en très, très mauvais état de conservation ». Il y en a un paquet qu'on ne connaît pas. C'est-à-dire que le reste, on ne le connaît pas et à peu près 5 à 6 % qui sont en bon état. On part de très loin. On a absolument besoin d'abord de reconquérir ce milieu marin. Pourquoi ? Parce que sauver le climat est un enjeu colossal, primordial, mais sauver la biodiversité est l'autre pilier nécessaire pour que la survie humaine sur cette planète ait vraiment lieu.

Dominique Rousset : Est-ce que vous êtes en train de dire qu'on ne tient pas assez compte du début, parce qu'on est en train d'organiser la planification comme nous l'a dit Laurent Michel, mais qu'on l'a fait sur de mauvaises bases ? C'est-à-dire qui serait davantage sur augmenter l'électricité, réduire éventuellement les activités, mais qu'on ne s'est pas assez occupé d'entrer de la biodiversité. C'était votre critique principale.

Élodie Martinie-Causty : Alors, ce n'était pas une critique...

Dominique Rousset : Qu'on est allé sur une logique plus économique au fond...

Élodie Martinie-Causty : Quoiqu'il arrive, l'Homme est ce qu'il est. Le problème, c'est qu'en effet, l'appât du gain est toujours quelque chose d'assez humain. C'est vrai qu'on a surtout réfléchi en priorité à tout ce qui était économie et emploi. Je rappelle néanmoins, pour travailler sur ces sujets depuis longtemps, que 80 % des emplois français dépendent d'une biodiversité en bon état. Et pas simplement les 10 % qui travaillent avec le vivant comme la pêche, l'agriculture, etc. Mais tout ce qui est tourisme, cosmétologie, pharmacologie, l'océan nous permet une respiration sur deux en tant qu'humain, l'océan nous nourrit, l'océan nous soigne. À nous maintenant de le soigner, de reconquérir sa qualité parce que sinon, on ne va pas y arriver. On a la chance justement d'avoir un espace maritime qui va nous permettre de déployer des énergies renouvelables, mais il ne faudra pas les faire n'importe où et en concurrence avec la protection de la biodiversité. Il faut que ce soit les deux points forts de notre déploiement, d'où la nécessaire planification.

Dominique Rousset : Donc, on entend que vous n'êtes pas contre l'éolien en mer, mais sous réserve de tout ce que vous nous avez dit évidemment. Il est temps d'entendre le pêcheur souvent au centre, en l'occurrence Philippe Micheau qui les représente ici, président du comité des pêches de Charente-Maritime. On va bien sûr parler de la pêche en général. Vous êtes souvent montré du doigt aussi, mais la mer n'est pas qu'aux pêcheurs. On entend un peu des pêcheurs dire : « Vous venez chez nous. On était là avant ». Enfin, vous allez le

dire vous-même. Vous vous plaignez aussi de pas mal de contraintes. On vous écoute, on entendra après d'autres arguments.

Philippe Micheau : Oui. Bonjour à tous. Je remercie la CNDP de porter l'attention sur la planification maritime parce que le débat public est sur l'éolien et sur l'implantation en mer, mais plus largement la planification maritime est beaucoup plus impactante pour nous que tel ou tel projet. Historiquement, la pêche, on est l'un des seuls usagers de la mer depuis très longtemps. La politique des pêches a été basée sur ce droit qu'on nous a donné à être des cueilleurs, récolteurs que l'Europe nous a autorisés, nous a sectorisés, nous a fait plein de règlements, la PCP, pour l'exploitation des espèces et sa conservation. Toute une politique a été menée sur tout le territoire européen maritime. Mais ça, il y a bien longtemps.

Dominique Rousset : Depuis des années, j'allais le dire.

Philippe Micheau : Aujourd'hui, toute cette politique a été menée dans la globalité sur le territoire maritime entier. Aujourd'hui, avec les nouveaux usages et les nouvelles politiques nationales, européennes, mondiales, l'humain se tourne vers la mer parce que la terre devient à bout de souffle alors on se tourne vers la mer pour exploiter, pratiquer de nouveaux usages. Nous, on les prend en pleine tête. Ce qui nous met énormément en péril. Premièrement parce que la politique des pêches, nous-mêmes on pratique pour pouvoir continuer notre métier et gérer au mieux possible, on se donne beaucoup de contraintes et on a beaucoup de réglementations. Cette nouvelle planification tend à nous sectoriser, à nous enlever des territoires qui certes ne nous appartiennent pas, mais qui nous permettent et nous aident à conserver et à arriver à une exploitation des espèces correctes et durables. Plus on nous enlèvera du territoire et moins on arrivera à gérer nos espèces. C'est quelque chose que les gens, que la société ne se rend pas bien compte, ne voient pas parce que vous l'avez dit, les pêcheurs ne sont pas visibles, ils sont loin. C'est quelque chose d'essentiel pour nous. Plus on nous réduit notre terrain, plus l'exploitation des espèces est compliquée à faire et moins elle est durable.

Dominique Rousset : Est-ce que vous avez le sentiment qu'on réduit votre espace ? Alors, je pense, quand vous parlez des directives, des obligations, des règles depuis pas mal d'années, vous faites allusion aux directives européennes ou aux programmes la politique commune de la pêche, en plus de certaines contraintes aussi nationales ?

Philippe Micheau : Tout à fait. La politique des pêches, ce n'est pas le sujet, mais c'est la première des contraintes. Il faut savoir que, pour moi, la pêche française est le métier le plus réglementé au monde. J'en suis plus que convaincu. On croule sous les réglementations, sous des obligations et des contraintes énormes. Là-dessus vient se rajouter tous ces nouveaux usages et toutes ces nouvelles sectorisations de la mer comme sont les zones Natura 2000, habitat, oiseaux, les parcs marins, maintenant on va y rajouter des parcs éoliens ou des parcs de pleins d'autres choses.

Dominique Rousset : Ça fait beaucoup.

Philippe Micheau : Ce que je vais dire est très sérieux. Jusqu'à présent, on s'est toujours adapté. La pêche, on imagine le pêcheur gueulard et révolutionnaire. Non, le pêcheur s'est toujours adapté. Depuis des années, on n'a pas arrêté de le contraindre et on s'est adapté.

Mais aujourd'hui, on arrive au bout de l'exercice. On ne pourra plus se réadapter. La prochaine adaptation, c'est la disparation. Quoi qu'en disent certaines personnes, la pêche est le métier de marin-pêcheur, c'est déjà être capable d'apporter une expertise sur la mer, son état, sur la santé de la biodiversité de toutes les espèces. Sans nous, sans notre expertise, on ne saurait rien.

Dominique Rousset : Je voudrais entendre là-dessus Christophe Le Visage. Sans engager de polémique entre vous, mais pour reprendre ce qui est dit sur la pêche. Est-ce qu'il n'y a pas aussi un problème de pratique de la pêche ? Vous nous dites que vous le faites dans le respect des règles, des espèces, de leur habitat et de leur survie, ce n'est pas l'avis de forcément tout le monde. Christophe Le Visage, il n'y a pas un petit débat là-dessus, quand même ?

Christophe Le Visage : Il n'y a pas forcément d'avis sur la question, mais il y a un constat. Celui que j'évoquais, c'est celui qui a été décrit du bon état écologique n'est pas atteint, dans lequel le rôle de la pêche n'est pas le principal. J'ai bien mis en avant et on n'en parle pas, les pollutions terrestres. C'est comme ça qui menace en particulier toute la zone littorale.

Dominique Rousset : Bien sûr. Notamment toute l'agriculture.

Christophe Le Visage : Il est certain que s'il y avait moins de pollution terrestre, il y aurait moins de contraintes sur la pêche puisqu'il y aurait sans doute plus de ressources. Il n'empêche que chaque activité humaine, y compris les activités existantes qui n'ont pas forcément gérées leurs impacts au fur et à mesure de leur évolution, la pêche à la voile il y a 150 ans, son impact était mineur. Un chalut remorqué par un voilier, ça n'a pas beaucoup d'impacts. En revanche, quand on est passé à la motorisation diesel et au congélateur, on est passé à une dimension qui n'est plus celle de la cueillette traditionnelle. Je crois que c'est évident.

Dominique Rousset : Vous mettez le point dessus, c'est le chalutage.

Christophe Le Visage : Oui, ça s'est vu aussi d'ailleurs sur le nombre de pêcheurs qui a été réduit considérablement au fur et à mesure que les... quelque part, la planification, c'est l'occasion, et en tout cas la nécessité de remettre en question.

Dominique Rousset : Le chalutage, Philippe Micheau, on vous le reproche beaucoup. Parfois raclant les fonds et abîmant la biodiversité.

Philippe Micheau : Oui, peut-être. Justement, la grande erreur, c'est que les ¾ de l'opinion publique ne connaissent qu'un mot à 5 lettres : la pêche. Hormis la pêche, il y a des dizaines de métiers différents. Je rappellerai que la pêche charentaise et à l'image de la pêche nationale, on est à 82 % de moins de 12 mètres. Les 18 % qui restent sont des navires de 12 mètres à 20-24 mètres et avec une toute petite proportion de navires de 30-35 mètres qui se comptent sur les doigts de la main. Je parle au niveau national. Forcément, nous aussi, on a notre part dans l'état écologique de la mer. Sauf que la PCP est venue là. La PCP, l'Europe a dit : « On va gérer vos prélèvements et votre mortalité par pêche ». Aujourd'hui, on ne pêche pas plus...

Dominique Rousset : Par espèce aussi ?

Philippe Micheau : Oui, oui, par espèce. Aujourd'hui, on est contraint et astreint à respecter ce que nous disent les scientifiques européens, j'en veux pour preuve encore les derniers événements, moins 37 % sur la sole avec peut-être une révélation suivant les résultats avant 5 ans. Nous, la mortalité par pêche, la PCP a dit : « Messieurs, on va s'en occuper. Messieurs, on va vous aider à gérer ou vous amener à faire en sorte que vous atteignez des RMD et une pêche responsable et durable avec un deadline acceptable ».

Dominique Rousset : Ça veut dire de ne pas rejeter des poissons à la mer, par exemple ? Ceux qui ne servent pas. C'est ce type de contraintes qu'on vous demande notamment.

Philippe Micheau : Il y a ça et bien d'autres choses. Tout ça, c'est un ensemble. Ce que je veux dire c'est que l'état écologique de la mer aujourd'hui, on en a pris notre part, la PCP nous contraint à énormément de réglementations et de contraintes. Pour l'instant, les bassins versants personne ne s'en est occupés. Pour l'instant, la mortalité par pollution, la mortalité par augmentation de la population sur nos côtes. Parce qu'on peut dire ce qu'on veut, toutes les agglomérations, en 15-20 ans, ont augmenté leur population par deux ou trois au ras des côtes. Quand on parle d'Hendaye et qu'on monte jusqu'à Brest, en restant dans le Golfe de Gascogne, il n'y a pas une ville qui n'a pas triplé sa population en 15 ans, que ce soit partout. Tout ça, ça a un impact sur l'écosystème. Pour l'instant, l'une des seules activités qui est montrées du doigt, c'est la pêche, parce qu'on est visible, parce que nous travaillons sur l'eau.

Domnique Rousset : Vous vous sentez un peu accusé durement.

Philippe Micheau : Aujourd'hui, je peux vous dire que si beaucoup d'espèces ou si le milieu marin est en difficulté, la pêche a pris ses responsabilités et elle gère ses espèces le mieux qu'elle peut.

Dominique Rousset : Élodie Martinie-Causty, après je vous demanderai Monsieur Micheau ce que vous pensez spécifiquement de l'éolien. On va y revenir, on a le temps. Sur ce que vient de nous dire Philippe Micheau, ce sentiment d'être les premiers accusés n'est pas forcément juste.

Élodie Martinie-Causty : Alors, je comprends Monsieur Micheau et ses positions. Il faut quand même expliquer que la politique commune des pêches s'est construite dans l'objectif d'avoir une pêche plus durable parce qu'on a vu les moyens de la pêche explosés, en nombre de pêcheurs, en technique. Ce n'est pas parce qu'on a des petits bateaux qu'on pêche forcément durablement. On est capable de trainer des engins qui font des centaines de mètres de long, on est capable de poser des filets qui font des kilomètres de long même si on a un petit bateau. La question n'est pas là. La question est sur la mer n'appartient à personne. Elle nous appartient à tous et à personne en particulier. La question de la pêche est fondamentale parce qu'on aura toujours besoin de pêcheurs, d'espèces aussi de poissons qu'on pourra continuer à consommer. Quand Monsieur Micheau, c'est ça que je regrette un peu, dit que les pêcheurs sont montrés du doigt, je peux vous dire qu'à France Nature Environnement, ça fait longtemps qu'on se bat pour retrouver la qualité de l'eau, pour réduire les pesticides agricoles, pour faire en sorte que les élevages industriels qui ont à la

fois un impact sur la pêche, petit exemple du cochon qui est le plus gros prédateur de l'océan parce qu'il consomme des produits de la pêche minotière, des huiles et des farines de poisson. Mais aussi à cause de ses rejets, il suffit de voir ici et un peu plus au Nord, les quantités d'algues vertes qu'on est obligé de ramasser depuis 40 ans sur nos littoraux. On se bat pour l'avenir des pêcheurs, on se bat aussi pour l'avenir des agriculteurs, mais une autre forme d'agriculture. Il y a une politique agricole commune, il y a une politique commune de la pêche. Les deux doivent fonctionner beaucoup mieux en cohérence. C'est là où on n'est pas très bon. On n'est pas très bon au niveau français, il suffit de voir le dernier plan stratégique national agricole français qui ne va pas aider les pêcheurs, mais qui ne va pas non plus aider les agriculteurs. La politique commune des pêches, c'est vrai que les pêcheurs sont en bout de chaîne, ils sont comme l'océan. C'est-à-dire qu'ils sont au bout des bassins versants. Quand on n'a pas réussi à reconquérir la qualité de l'eau, qu'on a toujours autant de polluant qui arrive par l'eau douce en mer, de plastique et tout un tas de métaux lourds, forcément l'état de santé des milieux marins et des espèces que les pêcheurs peuvent pêcher, ce n'est pas terrible. Il faut réfléchir de façon globale. Si aujourd'hui on parle de planification en mer, on essaye aussi de le faire à terre depuis un certain nombre d'années avec les SRADETT. Tout le monde a entendu parler des PLU, des SCoT, des schémas de cohérence territoriaux.

Dominique Rousset : Vous voulez dire les plans d'urbanisme, la manière dont on essaye de contrôler cette densification.

Élodie Martinie-Causty : La planification terrestre qui existe déjà doit respecter le milieu marin. Les deux doivent se faire en cohérence. C'est là où on a vraiment d'énormes progrès à faire pour continuer à avoir des gens qui travaillent avec le vivant, comme les pêcheurs. Pour les espèces, c'est vrai que les pêcheurs subissent des contraintes, c'est normal, mais c'est aussi une profession qui est énormément aidée par des subventions publiques, européennes et même régionales.

Dominique Rousset : Je vois Philippe Micheau faire la moue, mais bon.

Élodie Martinie-Causty : C'est le cas, l'agriculture aussi. Pour ça, il faut pouvoir essayer d'emmener le monde de la pêche dans des modes de durabilité pour leur assurer un avenir. C'est tout à fait normal qu'on continue à avoir des pêcheurs qui pêchent du bon poisson à la bonne taille qui nous nourrit. Ça, il faut y faire attention. Il faut leur laisser une place importante en mer. Mais, regardez comment on peut le faire avec toutes les autres activités qui existent. Et ça, c'est sûr, ce n'est pas évident.

Dominique Rousset : Le sujet de la pêche comme le dit Philippe Micheau était très apparent dans tout ce débat public autour des éoliennes. Laurent Michel, ce dialogue avec les pêcheurs, pas toujours facile, comme on le voit. On ne peut pas faire de planification sans en tenir compte.

Laurent Michel : Évidemment. Le sujet de la planification et de la pêche est encore à la fois plus difficile, mais quelque part plus facile si on essaye de faire une planification un peu plus prospective et c'est ce sur quoi on veut venir. Pour vous dire clairement, on est passé et il faut qu'on progresse d'une vision parce que la technologie était nouvelle et on ne savait pas forcément qu'elles étaient les perspectives, on a fait des premiers parcs au cas par cas, certains diraient au coup par coup. Ce n'est pas une critique, mais un constat, des zones qui

ont été très bien choisies pour tous les impacts. Il y a des zones où globalement, il n'y a pas de contestations. Et d'autres, au contraire, on se rend compte y compris pour l'impact pêche qu'on n'aurait peut-être pas dû choisir ces zones il y a 10-15 ans. C'est ainsi. Maintenant, l'idée c'est qu'on aille progressivement vers une vision plus globale. C'est ce que les acteurs de la mer le savent, c'est une vision des façades maritimes. Il y en a 4 en France métropolitaine. La Manche Est, mer du Nord. La Manche Ouest, Atlantique Nord. Ici, on doit être Atlantique Sud, le bon nom. Et puis il y a Méditerranée. Et évidemment, il y a des façades en outre-mer. Ce que disent les lois, si on essaye d'avoir des objectifs par façade et non pas l'objectif national sera de tant de gigawatts, ça veut dire tant de parcs à tel horizon. Il faudra qu'il soit par façade, sans forcément que ce soit figé parce que les choses vont évoluer, donner une visibilité et de dire : « La façade atlantique sud qui est celle où on est aujourd'hui, où il y a pour l'instant qu'un seul projet qui est celui qui est débattu, combien il pourrait avoir de gigawatts à terme ? Ou quelles sont les zones où il y a un potentiel technico-économique ? Il faut qu'il y ait du vent, que ce soit raccordable à terre. Il ne faut pas qu'on soit dans des zones réductrices totalement pour la biodiversité. Il y a toujours un petit problème à un moment. Il y a toujours des impacts. Il y a des zones à impacts très forts et d'autres qu'il faut exclure dès le début. Il y a des zones paysagères. On n'a pas très loin, mais en même temps pas tout près d'ici, le phare de Cordouan. Donc si on veut faire des parcs, il faut qu'on soit en dehors des zones d'impacts visuels. Il faut définir ces potentiels puis les approfondir, d'où l'idée qu'on aura dans les années 2023-2024 des débats publics par façade comme il y a un débat public là sur un parc, mais pour dire s'il y en avait entre 6 et 10, un chiffre au hasard, quelles pourraient être les zones ? Et ensuite, quand il y aura des projets concrets, il faudra les acheter. Je pense que ça, de savoir où on va, en se donnant évidemment des échéances de 2035 pour affiner, ce sera important et entre autres pour la pêche, mais pour tous les autres usages, les trafics maritimes en se disant : « Là, il y a un potentiel et on est totalement en dehors de zones de pêches ou vraiment epsilonlesque donc c'est intéressant, au contraire on est sûr de la pêche côtière très importante, il ne faut pas y aller ». Tout ne va pas se résoudre par ces exercices de planification, miraculeusement. Mais on pourra tracer des perspectives. Je le conçois et on l'a eu en Normandie où il y a plus de parcs. Les pêcheurs normands disent : « Mais attendez, là vous en avez 4 puis 5 puis 6, ça s'arrête où ? ». On ne sait pas dire quand ça s'arrête. On peut dire que ça ne s'arrête pas à 6, qu'il y en aura plus, mais que ce n'est pas 60. Je pense que c'est important pour qu'on puisse coconstruire autant que faire se peut. Je ne pense pas que ce soit un accord angélique de tous, mais ce n'est pas pareil si vous dites : « A horizon de 4 ans, il y a 4 parcs de un gigawatt ou il y en a 8 ». Ce ne sont pas les mêmes contraintes, les mêmes expressions légitimes des uns et des autres. C'est ce vers quoi il faut qu'on aille. Pour la pêche spécifiquement, quelques éléments de retour d'expérience, d'abord ce qu'on souhaite faire et on va le voir avec les parcs en service, au moins un certain type de pêche puisse continuer à se faire à l'intérieur de certains parcs. Évidemment, je ne suis pas marin. Il y a des types de bateaux qui ne pourront pas, il y a des problèmes de sécurité. Mais ça, c'est à voir. Il y a aussi le travail avec la pêche ensemble pour définir les projets, mais éventuellement aussi pour les accompagner en termes de connaissances, d'études où les pêcheurs peuvent participer. Puis au-delà de cette planification, il sera très important dans le dialogue, même si c'est la première fois que je rencontre Monsieur Micheau, j'ai rencontré d'autres responsables de comité des pêches départementaux ou régionaux. Je pense qu'il est extrêmement important d'avoir un dialogue régulier tout au long de ces planifications,

mais aussi de ces projets concrets. Deux types d'acteurs doivent avoir des dialogues, évidemment l'État puisqu'il est porteur tant national que par les préfets et services de la politique de planification et des projets. Et ensuite, les gens qui feront des projets, je crois que certains de vos collègues ailleurs ont trouvé que certains porteurs de projet étaient très présents au début, puis après ils sont allés faire leurs études et ils sont arrivés en disant : « On va se mettre là ». Ce ne sont pas des bonnes choses à faire. Ce dialogue n'est pas seulement pendant la planification, il est pendant la réalisation des projets parce qu'il y a des phases travaux où la pêche est moins possible.

Dominique Rousset : Oui puis après des phases de maintenance.

Laurent Michel : Je crois qu'on commence à avoir par pas mal d'expérience, plus ou moins facile et plus ou moins réussie sur ces autres parcs, de retours d'expérience, de travail avec la pêche et ses représentants. Ça ne veut pas dire qu'il y a consensus sur tout. Je ne demande pas que tout le monde soit d'accord, sinon ça s'appelle la dictature quand tout le monde est d'accord. Mais je crois qu'on commence à avoir des idées de la manière de dialoguer et on est très preneur au travers des débats publics et des déroulements des projets, on nous les donne ces idées.

Dominique Rousset : Preneur de proposition. On rappelle quand même Laurent Michel, il y a une stratégie énergie et climat en France. Ce qui veut dire qu'on redéfinit qu'on y revient tous les 5 ans. C'est de la coconstruction, c'est important de le dire parce que ça n'est pas une direction... Vous êtes censés revenir tous les 5 ans en concertation et en révision s'il le faut.

Laurent Michel : Ce n'est pas « On est censé ». La loi dit que tous les 5 ans, on élabore une loi dite de programmation énergie, climat. La première à voter avant le premier juillet 2023. Ce qui veut dire que ce sera un sujet de tout début du prochain mandat d'un président et d'un parlement et que derrière, il y a des planifications qu'on appelle la Stratégie nationale Bas-carbone qui concerne toutes les émissions de gaz à effet de serre, hors consommation énergétique et la programmation pluriannuelle de l'énergie qui dit comment on économise, on produit et on décarbone. Elle fixera tous les 5 ans ses objectifs de toutes les ENR y compris la chaleur renouvelable et autre. Il y a évidemment ces révisions. Il y avait déjà un exercice de ces planifications. Le parlement a souhaité lors d'une loi de 2019 de dire : « Chaque 5 ans, on votera une loi ». Ce qui est quand même dans notre société, je ne dis pas que c'est le seul moyen du débat démocratique, mais c'est celui qui définit y compris comment on concerte, etc. Ce sera révisé. Ce qui veut dire qu'aujourd'hui, le Président de la République a dit qu'il pensait que les prévisions, ça donnait 40 gigawatts en service en 2050. Il va falloir qu'on fasse le détail, qu'on le soumette à la loi, qu'on le décline par façade. Je l'ai dit. Il va sûrement falloir travailler sur des fourchettes et dans 5 ans, on raffine et ainsi de suite.

Dominique Rousset : C'est important de le préciser, qu'il y a cette révision.

Laurent Michel : Il y a des évolutions technologiques qui permettront d'envisager des parcs flottants probablement un peu plus au large. Il peut y avoir d'autres inconvénients. La biodiversité... Il ne faut pas croire que le flottant au large résoudra tous nos problèmes. C'est aussi ces éléments qui permettront de revoir cette stratégie tous les 5 ans, y compris le

retour d'expérience. On commence à en avoir partout en Europe, du moins là où il y a la mer sur des parcs en fonctionnement. Il va falloir en accumuler en France, sur les impacts environnementaux. Tout ça, ça va s'accumuler et les révisions tous les 5 ans seront encore plus nourries.

Dominique Rousset : Ouais. Pays européens dont certains sont très en avance en matière d'éolien en mer. On y reviendra dans l'après-midi sur l'état de ces connaissances et ces retours d'expérience. Restons encore un peu, peut-être avec vous Christophe Le Visage et je reviendrais peut-être sur Philippe Micheau pour vous répondre. Christophe Le Visage, qui doit planifier au fond ? On voit bien que l'État s'engage bien sûr à écouter, à concerter, éventuellement à réviser, qu'il fait la part des erreurs ou en tout cas des insuffisances du passé. Mais le citoyen dans tout cela, quand on dit citoyen, on ne parle pas que des gens directement concernés, comme la pêche.

Christophe Le Visage : Excellente question.

Dominique Rousset : À qui appartient la planification ?

Christophe Le Visage : La planification, c'est un exercice démocratique. A priori, la mer est un bien commun donc on traite quelque part comme un bien public, quelque chose de partagé. Mais partager signifie que tout le monde va pouvoir l'utiliser autant que possible. Quelque part, il doit y avoir un arbitre là-dedans. Dans notre démocratie, c'est l'État, mais la manière dont l'État décide n'est pas forcément descendante. Ça, c'est un sujet. La planification, c'est la rencontre entre ce qui vient d'en haut, l'État et ce qui vient d'en bas, ce dont que les gens ont envie ou pas envie. On a bien vu et Monsieur Michel l'a bien présentée, la partie descendante, et elle est complètement légitime. Il nous faut de l'énergie donc il faut le faire avec ce qui est possible et là où c'est possible. En revanche, la planification c'est là où ça rencontre le territoire. Ça rencontre aussi les autres planifications. Parce qu'on a la planification de l'énergie d'un côté, du transport maritime, de la défense, de la recherche, de la pêche bien entendu et bien les planifications qui ne regardent pas la mer pour l'instant, mais qui jettent leurs déchets. On l'a vu tout à l'heure. Tout ça, normalement, ça devrait être compatible. La planification est destinée à assurer que ce soit compatible avec les possibilités de l'environnement, avec évidemment la cohabitation des activités lorsque c'est possible y compris laisser la possibilité de passer. Par exemple la circulation dans un espace public, c'est critique. On ne met pas de clôture autour d'un parc, on essaye de faire en sorte qu'on puisse y passer que la plupart des activités puissent continuer à s'y dérouler, mais avec des limites évidemment, des contraintes. On n'a pas dit que la planification arriverait à tout faire. C'est le premier point. Le deuxième point que je veux souligner, on ne peut pas faire l'économie d'un débat à chacun de ses niveaux. Si on se contente de faire le débat au niveau du projet, on va avoir tous les problèmes qu'on aurait dû régler avant. La politique, veut-on de l'éolien ? La planification énergétique, veut-on de l'éolien flottant ? La planification spatiale, est-ce qu'on veut de l'éolien ici ? Après, si on n'a pas réglé ce problème, le projet va non seulement prendre les problématiques locales, les gens qui vont voir les éoliennes et qui n'ont pas envie de les voir, les pêcheurs locaux particulièrement. Mais on va avoir aussi tous les autres. Le débat public et quelque part, ça va commencer à répondre à votre question, doit être arbitré par l'État, mais il doit associer tous les partenaires. Mais c'est ce qu'il se fait. On débute avec ces démarches de

documents stratégiques de façade. Ce n'est pas très sexy, c'est le seul nom qu'on avait trouvé à l'époque. Mais on avait aussi essayé de mettre en place une gouvernance. Une gouvernance, c'est coopérer pour décider où agir. Et une gouvernance un peu nouvelle dans laquelle on trouve effectivement, les représentants de l'État, des collectivités, des acteurs économiques ou socio-économiques importants, des citoyens, des associations. Ça marche plus ou moins bien parce que c'est quand même un sujet nouveau en France. De toute façon, on a quand même tendance à terminer par une décision de l'État, surtout quand elle est urgente et qu'elle est contrainte par des politiques internationales. Mais quelque part, on progresse. Donc quelque part, c'est un processus démocratique qu'il faut organiser, dans lequel à la fin, l'arbitre est l'Etat, mais il est à la fin et pas au début.

Dominique Rousset : On a mentionné votre ancienneté dans la matière d'éolien, vous trouvez quand même que ça progresse, c'est une bonne nouvelle. On a le sentiment que le sujet avance.

Christophe Le Visage : Ça progresse. On progresse sans doute plus lentement que d'autres, mais ils avaient une excuse. Par exemple, dans tous les pays du Nord, ils avaient des plateformes pétrolières. On avait déjà connu ce problème de l'exploitation avec des plateformes fixes.

Dominique Rousset : Pas le même usage de la mer.

Christophe Le Visage : Oui, avec des plateformes fixes, puis les pêcheurs avaient dû s'écarter et ça n'avait pas été très démocratique comme processus. On a beaucoup de contraintes, diverses. Mais tous ces pays avaient déjà 30 ans, 40 ans d'avance. Donc c'est un peu normal qu'ils aient été plus vite que nous sur cette affaire. Puis peut-être aussi qu'ils avaient perdu cet équilibre entre les activités traditionnelles comme la pêche et puis les activités industrielles. Donc, on avance lentement, mais on avance plutôt dans la bonne direction. Ce premier cycle de la planification n'a pas été parfait, mais on a bien vu que tout le monde est décidé à jouer l'affaire. Même si quelque part, ceux qui existaient tout seuls avant ont sans doute plus à perdre que les autres. Je partage votre point de vue.

Dominique Rousset : On en parlera aussi cet après-midi de ce retard français qui est peut-être lié comme le disait Élodie Martinie-Causty à la vocation très touristique de la France et de ses zones maritimes. On va voir des questions dans la salle, si vous voulez dans un moment. Auparavant, je voulais revenir sur un exemple avec vous, Monsieur Micheau. Sur l'éolien, c'est vraiment de ça qu'on parle, qu'est-ce qui vous fait peur dans l'installation de l'éolien en mer ? Vous avez dit que c'est une contrainte de plus, on en a déjà reçu pas mal. Maintenant, qu'est-ce qui spécifiquement dans l'éolien vous paraît embêtant pour la pêche ? Embêtant, c'est un euphémisme peut-être pour vous.

Philippe Micheau : Ce qui me paraît embêtant dans l'éolien, c'est justement le manque de retour d'expérience réellement concret. Là, il semblerait que l'État, la France, soit demandeur et est partie dans des programmes de parcs éoliens plus conséquents et plus nombreux. Et dû à notre retard, nous pêcheurs, on n'a pas les réponses à nos questions. On a certes des réponses des parcs nordiques, mais qui ne sont pas forcément dans le même environnement, qui ne sont pas dans la même thématique. Donc, c'est ce qui nous gêne le

plus, avoir des réponses sur l'état de conservation du milieu, sur les changements environnementaux que ces parcs peuvent amener, sur comment les espèces vont réagir.

Dominique Rousset : Les câbles aussi, cela vous inquiète, je crois. Est-ce qu'on va les enfouir ou pas et comment ?

Philippe Micheau : La question tombe bien parce que par rapport à ce qu'a dit mon voisin, on est à un tournant. C'est-à-dire que la planification maritime et au niveau des parcs éoliens et avec nous les pêcheurs puisque nous sommes quasiment les seuls impactés. Il ne faut pas oublier qu'un pêcheur, la mer c'est sa vie, il y passe plus de temps que dans sa maison. On est en train de lui retirer son lieu de vie et le contraindre en plus à plein d'autres choses. Ce que je veux dire, c'est que c'est obligé que la nouvelle façon de voir les parcs éoliens ou leur nouvelle implantation sont obligés... À notre niveau, pour que ce soit réussi, pour moi c'est sans appel. C'est-à-dire que nous pêcheurs, on doit travailler dans un parc éolien à tout engin, par tout temps, de jour comme de nuit. Aujourd'hui, de plus bien longtemps, capable d'envoyer des gens dans la lune, de faire tout est n'importe quoi, trois milliardaires sont capables d'aller se faire un petit voyage dans l'espace pour pouvoir le raconter le soir à leurs amis à l'apéro. Et, on nous pose des contraintes, à dire : « Vous n'allez peut-être pas pouvoir passer là, ou là, ou là ». Non, ça, c'est strictement impossible. En plus, ça n'apporterait que des déséquilibres puisque si on ne met que des filets à sole dans un parc, on va avoir que des soles à vendre et on va se mettre à importer, ce qu'on fait déjà, mais du merlu du Chili, ou de l'encorné de mer de Chine. Et là, le but de l'énergie de renouvelable sera impacté par des traces carbonées, de protéines venant de poisson qui sont hallucinant. C'est un message que je veux passer aux concepteurs et à l'État. La planification avec la pêche, au niveau des parcs éoliens ou d'autres parcs énergétiques qui seront peut-être autre chose, on ne peut pas faire autrement que de travailler dedans avec tout engin et en toute sécurité. Si les câbles doivent être enfouis un mètre de plus pour assurer tout le monde, il faudra que ce soit fait. Pour moi, il n'y a pas d'ambiguïté, il n'y a pas de discussion possible.

Dominique Rousset : Sinon, vous ne voulez pas d'éolien. C'est clair.

Philippe Micheau : On sera peut-être obligé de travailler et à regarder comment on fait à l'intérieur, mais avec le moins de contraintes possibles. On ne peut pas faire de minima, de fraie.

Dominique Rousset : D'accord. On va voir ce que dit Élodie Martinie-Causty là-dessus.

Philippe Micheau : C'est l'éolien qui doit s'adapter aux pêcheurs et non pas les pêcheurs qui doivent s'adapter à l'éolien.

Dominique Rousset : Voilà la phrase de conclusion, c'est à l'éolien de s'adapter à la pêche. D'accord avec ça Élodie Martinie-Cousty ?

Élodie Martinie-Causty : C'est un peu une vue de l'esprit, je pense parce que d'abord, on est dans un milieu naturel quand on est en mer. Il existe en effet des activités historiques par rapport à l'éolien qui est le nouvel entrant dans ce milieu. Ces activités historiques, pour l'instant, non malheureusement pas produits dans les documents stratégiques de façade l'évaluation de leurs impacts déjà sur ce milieu marin, ainsi que malheureusement les activités terrestres qui ont des conséquences très néfastes pour une partie de ce milieu

marin. Tant qu'on n'arrivera pas à réduire ces pressions terrestres et marines existantes, dont la pêche fait partie avec certains engins, on ne saura pas dire quelle va être la part de responsabilité de l'éolien de la reconquête de la biodiversité et du climat. Il est important pour que tout le monde soit au même niveau de responsabilité que chacun prenne sa propre responsabilité. Je dirai qu'aujourd'hui, quand on regarde les données de la pêche, on voit que la plupart des secteurs de la pêche pêchent dans des secteurs maritimes protégés, habitat Natura 2000. Ça fait 30 ans que cette directive existe. On commence à peine aujourd'hui à faire les évaluations d'incidence de la pêche au bout de 30 ans sur ces habitats qui sont cruciaux à la fois pour tout le monde, mais aussi pour les pêcheurs puisque c'est là que les espèces se renouvèlent, c'est là qu'on a les principales frayères, que les poissons peuvent se nourrir. C'est bien qu'enfin ça démarre, mais là aussi on a perdu 30 ans. Sur le transport maritime, comme la pêche, il bénéficie d'exonération de taxe sur le gasoil. Ils ont une activité dont on peut dire qu'elle est carbonée, il faut qu'on les aide à se décarboner rapidement. Ils ont un impact sur la qualité de l'air, sur la pollution des océans et sur l'acidification des océans qui ne sera pas bonne de toute façon pour la suite des activités. Pareil pour les autres acteurs de la mer, comme la plaisance, je ne parle pas de la plaisance à voile, mais plutôt de la plaisance à moteur. On a besoin d'évaluer tous ses impacts, chacun de ses impacts et ensuite de les cumuler pour voir dans quelle zone on a des possibilités de mettre de l'éolien ou de l'impact de l'éolien qu'il soit posé ou flottant ne rajoute pas une pression supplémentaire. Mais il faudra forcément pour mettre de l'éolien, peut-être réduire les activités qui sont aujourd'hui historiquement dans la zone. On ne peut pas en permanence surajouter des pressions sur la mer. C'est impossible.

Dominique Rousset : Sans savoir exactement ce qu'on fait.

Élodie Martinie-Causty : C'est le truc très dur ça. C'est pour ça que je pense qu'aujourd'hui les pêcheurs réagissent comme ça. Forcément, ils sont les premiers concernés, ils passent leur vie en mer. Mais pour reparler des câbles...

Dominique Rousset : Ils craignent pour leur métier, pour la disparition, tout simplement.

Élodie Martinie-Causty : Mais quand vous voyez des câbles en mer existants pour nos télécommunications, pour la défense. Ce ne sont pas les câbles éoliens qu'on va rajouter qui vont modifier grandement les fonds. Ils auront un impact, c'est certain. Mais qui a fait les impacts, des centaines de milliers de câbles qui jonchent nos fonds sous-marins. Je pense que c'est un vrai sujet et que là aussi, on manque de données. On a tartiné des câbles au fond de la mer et puis, on est relié déjà par le Pas-de-Calais à un câble qui nous rapporte de l'électricité éolienne anglaise. La Bretagne va être reliée par un câble à l'Irlande. Mais tous les câbles d'Apple, Orange et compagnie, ils sont déjà là. Il y a aussi ces enjeux-là. Il y a l'enjeu du bruit sous-marin. On a commencé à travailler en Normandie.

Dominique Rousset : Qu'on a beaucoup sous-estimé jusqu'ici.

Élodie Martinie-Causty : Oui. Le bruit sous-marin, ça effraye les poissons aussi. Ça fait bouger les aires de répartition. Ça perturbe aussi beaucoup les mammifères marins qui se géolocalisent grâce à leur écholocation et à leur bruit. Les impacts, ils sont pour tout le monde. Mais que chaque acteur mesure les siens déjà.

Dominique Rousset : Une question, on a parlé des propositions du discours le plus récent du Président de la République, Emmanuel Macron. Les 50 millions promis par Jean Castex pour un observatoire de l'éolien, je crois que c'était au mois de décembre qu'il a fait cette déclaration, c'est une réponse à ce que vous dites sur ce manque de connaissances ? Question pour tous.

Élodie Martinie-Causty : Ça fait des années que les associations de France Nature Environnement sont dans tous les conseils maritimes de façade suite aux Grenelles de la mer quand ils ont été mis en place, 2009-2010 et qu'on travaille sur ces questions. Comment est-ce qu'on finance la recherche qui nous permet de mieux mesurer l'état du milieu marin, les impacts des activités existantes et la reconquête de ce milieu marin ? Puisque je vous signale que la France au sein de l'Europe a prouvé des directives. La première directive, l'évaluation environnementale, la directive Natura 2000 qui est une protection européenne habitat oiseau, la directive-cadre stratégie pour le milieu marin qui devait atteindre le bon état écologique en 2020 et autant vous dire qu'on est loin de l'avoir atteint et puis bien sûr la planification qui s'appuie sur le bon état écologique à atteindre. On en est là.

Dominique Rousset : D'accord, vous ne répondez pas sur l'observatoire. 50 millions, c'est bien ?

Élodie Martinie-Causty : C'est une très bonne idée, mais 50 millions c'est one-shot. Malheureusement, il faut que ces 50 millions soient donnés tous les ans et plusieurs fois par an pour arriver à rattraper le retard qu'on a.

Dominique Rousset : 50 millions plusieurs fois par an, on est loin du compte.

Élodie Martinie-Causty : Bien sûr, mais je le dis clairement au Premier ministre. Je lui ai dit déjà. 50 millions, c'est très bien, ça peut permettre de raccrocher des trous dans la raquette dont on a besoin pour faire sortir les réponses des parcs qui sont en cours. Mais si on veut développer les 40 gigawatts que le Président de la République a annoncé à Belfort d'ici 2050, ce n'est pas 50 millions qu'il faut.

Dominique Rousset : Il va falloir faire mieux. Je vous presse un peu la réponse de Laurent Michel, bien sûr, et si on a des questions dans la salle, leur donner le temps.

Laurent Michel : Juste un mot. Déjà l'État, ma direction par chance et c'est un travail très intéressant et pas si simple, on a plusieurs millions d'euros par an d'ores et déjà et plus que plusieurs, on dépasse la dizaine, pour faire des études techniques et environnementales sur les parcs à planifier. C'est un budget qui existe. Ce qui a été annoncé par le Premier ministre, c'est 50 millions d'euros supplémentaires sur 3 ans, dont on a une première grosse tranche dès 2022 qu'on va mettre en œuvre avec l'Office français de la biodiversité et l'Ifremer. Avec à la fois des élaborations de méthodes, des études génériques en poursuite de ce qu'on a déjà fait. On pourrait croire que rien n'est fait. Il y a des gros travaux qui s'appellent « Écume » sur les impacts cumulés, on étudie les impacts, on propose des méthodes pour les diminuer. Il y aura des études génériques, des élaborations de méthodologie. Par exemple, pour prendre en compte, j'ai évoqué l'idée des grandes études potentielles éoliennes en mer, mais comment on peut pondérer la biodiversité dans ce potentiel ? Il y aura des études locales, mais d'importance. On a lancé la première, qui n'est

pas dans les 50 (inaudible 1 :30 :59) sur la faune migratrice en Méditerranée plus les chiroptères, c'est-à-dire les chauves-souris. Personne n'en parle, mais elles peuvent être impactées par les pâles. Il y a 4 200 000 euros minimums dont 1 million des régions et 3.2 millions de l'État si je ne me trompe pas qui pour une étude pluriannuelle sur Méditerranée, on est en train de faire avec l'OFB un cahier des charges d'une étude sur le même type de problématique sur l'océan Atlantique. L'idée étant par ailleurs de synthétiser toute la littérature, même si ce n'est pas comparable d'un pays à un autre. Il y a quand même beaucoup de retour d'expérience dont les études qui existent à l'étranger, pour que ça nourrissent nos propres études. C'est idiot d'aller inventer une étude d'analyse des impacts ou de limitation des impacts si ces impacts n'existent pas ou au contraire si c'est très fort et que les pays ont trouvé des méthodes pour les mesurer. Et on a une réunion avec le cabinet des ministres et l'OFB encore cette semaine, l'idée c'est de lancer assez vite les travaux concrets y compris avec une part un conseil scientifique et un comité des parties prenantes dont un certain nombre de représentants ou vos émanations nationales pourraient être représentées pour guider ces travaux. Il faudra par ailleurs que cet observatoire ne soit pas que désincarné à Paris avec de grandes études. J'ai parlé d'études sur la façade atlantique, mais ce sera localisé en lien avec les comités stratégiques de façade, les conseils scientifiques et les acteurs locaux. Je ne sais pas si ce sera plusieurs fois 50 millions d'euros par an, mais c'est sûr que ça ne va pas s'arrêter à cette enveloppe-là. Je rappellerai par ailleurs que les exploitants de parc auront des obligations de suivi environnemental à faire, dont les résultats seront remis à l'État et public. Ça aussi, on pourra les analyser. Et vous permettrez de noter que 50 millions d'euros en termes d'études, c'est déjà beaucoup. Il faut les dépenser intelligemment. Ça ne m'a jamais effrayé de demander de l'argent à mes ministres, mais après il faut que j'arrive à le dépenser intelligemment.

Dominique Rousset : Questions dans la salle pour prolonger celles que nous avons traitées. Merci de vous présenter très brièvement pour voir qui vous êtes.

Intervention : Bonjour Bernard Plisson, du grand port maritime de La Rochelle. J'ai deux remarques et une question. Mais deux remarques sont les suivantes, le grand dérangement, c'est quand même le réchauffement climatique et je pense qu'on va avoir du mal à atteindre un bon état écologique du milieu dans une perspective de réchauffement climatique très importante. C'est-à-dire que le réchauffement climatique a aussi des conséquences sur la biodiversité avec un changement des espèces et une modification de l'hydrodynamique et des côtes. C'est une première remarque. Deuxième remarque, on a parlé des sources de pollution d'origines terrestres. Parmi les sources de production, on a les déchets d'hydrocarbure et les pollutions à l'hydrocarbure. Ce qui signifie que décarboner notre activité, ça va aussi diminuer l'impact des hydrocarbures et améliorer la qualité du milieu. C'était les deux remarques. La question, c'est vous avez parlé des documents stratégiques de façade et des conseils maritimes de façade, à titre personnel j'y participe, c'est quelque chose d'extrêmement riche qui permet de mettre en relation les acteurs professionnels, associatifs, le monde scientifique, les élus, c'est un moment de dialogue important, est-ce qu'il est prévu dans la planification de l'État d'accorder demain plus de place encore qu'aujourd'hui à ces instances qui sont des instances démocratiques et qui permettent de faire rencontrer les acteurs de terrain et les acteurs nationaux ?

Dominique Rousset : Merci beaucoup pour cette question sur le réchauffement climatique, vous avez tout à fait raison. On ne l'a pas prononcé, mais c'est absolument lié à tous nos échanges. Laurent Michel, vous pouvez répondre très rapidement si vous le voulez bien, on a plein de questions.

Laurent Michel : Oui, mais les conseils de façade sont entre autres très associés et moteurs dans la planification avec les exercices qui débouchent sur les documents stratégiques de façade. La martingale, ce qu'on doit rechercher, c'est à défaut que tout soit totalement à la minute ensemble... si j'ai parlé d'objectifs énergétiques par façade et de zonage et on l'a déjà dans cette première génération... On a eu pour la première fois il y a quelques années, ou mois, ça dépend des façades, dans les documents stratégiques de façade, l'identification de zones propices. Il va falloir qu'on aille plus loin et qu'on marie les exercices. Que ce qu'on fait en énergie soit fait sur la façade. Et évidemment avec les conseils maritimes de façade, on est en liaison côté État. Ce sont des documents faits par l'État au niveau des façades avec nos collègues du ministère de la mer au niveau national à la direction des affaires maritimes et celles des pêches maritimes aquaculture qui comme vous le savez, incessamment sous peu fusionnent dans une grande direction générale des affaires maritimes de la pêche et de l'aquaculture et avec les préfets et les préfets maritimes pour que nos exercices soient énergétiques, mais aussi maritimes et de façade et avec les comités qui sont... On a parlé des SRADDET sur l'eau, etc. C'est souvent reproché en France, on dit qu'il y a énormément de planification et de comités, on ne s'y retrouve pas. Et en même temps, il faut les faire marcher. C'est un des premiers, ce n'est pas le seul, les débats publics, d'autres formes participatives, c'est aussi extrêmement important. Mais je pense que ces comités de parties prenantes, le plus ouvert possible, doivent être actionnés sur cette politique-là.

Dominique Rousset : Donc vous répondez oui à la question de monsieur. On continue et on continuera de les rencontrer. Autre question, monsieur debout.

Intervention : Bonjour Messieurs, Dames, Dominique Chevillon, je suis vice-président de la LPO France et je suis président d'une association Nature Environnement qui s'intéresse beaucoup au milieu en face de nos côtes. Ma question est pour Monsieur Laurent Michel, la directive-cadre européenne date du 23 juillet 2014 pour programmer les nouvelles activités en mer en tenant compte des activités existantes, socio-économique, mais aussi de cet environnement marin. Il se trouve que 1976, nous avons créé 7 réserves naturelles nationales dans ce secteur, qui est visé par les éoliennes que vous voulez implanter. Ensuite en 2009, des zonages Natura 2000 ont été instruits par le Musée national d'histoire naturelle au large de nos côtes. C'est là où vous voulez mettre vos éoliennes. Et enfin, 10 ans avant 2015, nous avons commencé à travailler pour mettre en place un parc naturel marin qui s'appelle Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis. Je vous pose la question, la directive-cadre date de 2014, la reconnaissance de ces sites extraordinaires d'importance environnementale et socio-économique pour la pêche sont connus depuis des dizaines d'années par le comité de façade auquel je participe largement, pourquoi un tel choix aussi malencontreux dans ces zones connues depuis maintenant 40 ou 50 ans ? Merci.

Dominique Rousset : J'ai peur que votre réponse soit plus longue que ce que je voudrais, mais on va essayer de répondre brièvement.

Laurent Michel : Le zonage est soumis à débat. Il a été d'ailleurs élargi pendant le débat public y compris en dehors du parc naturel marin. Il ne nous a pas échappé, on n'est pas totalement borné, qu'il y a un certain nombre de zones d'intérêt naturel importantes avec des zones Natura 2000, parc naturel marin. Je ne vous ferai pas l'injure de dire, vous savez comme moi que parc naturel marin ne veut pas dire zéro activité. Ceci est un débat extrêmement important. On le fait actuellement en Méditerranée où on est un chouïa plus avancé, prendre en compte les zonages, mais même au-delà, quelles sont les espèces présentes, les espèces d'oiseaux, celles qui sont sensibles aux impacts des éoliennes parce qu'elles ne le sont pas toutes, les espèces maritimes. Il faut qu'on croise toutes ces cartes. Effectivement, il y a des zones à peut-être plus d'enjeux que d'autres, mais ce sujet des zones à enjeux maritimes dont oiseaux ou biodiversité aquatique seront à prendre en compte dans la décision que prendront les ministres. Il se trouve que par ailleurs ce sera le ministre de la transition écologique et en lien avec sa collègue de la mer et dans ce ministère, on a l'ensemble des compétences et des enjeux. Il va falloir faire la balance...

Dominique Rousset : Oui, mais la question posée, pour l'instant vous êtes sur le point de le faire ?

Laurent Michel : Non. Il y a un débat public sur un projet avec un zonage qui a été élargi. Si on fait ce débat, c'est qu'il y a un potentiel de projet. Je ne peux dire qu'on sait que ce n'est pas forcément la zone la plus simple, mais j'en connais plein d'autres y compris où il n'y a pas de parc marin et où c'est au moins aussi compliqué en biodiversité et autres usages. Très clairement, il y a une commission qui fait un débat jusqu'au 28 février. Le 28 avril au plus tard, rend son rapport et l'Etat a trois mois en tant que maître d'ouvrage pour rendre sa décision. À ce moment-là, on verra si la décision est dans la zone élargie ou plus loin dans le futur avec les parcs flottants. Rien n'est figé. Les enjeux ne nous ont pas échappés.

Dominique Rousset : Je voudrais privilégier la salle à qui on a promis ces questions. Il y en a tout de suite une autre. Madame ?

Intervention : Bonjour Faustine Masson, chargée de mission au Comité régional des pêches. Mon vice-président Monsieur Wahl n'a pas pu être là aujourd'hui pour des raisons de restrictions sanitaires et des raisons personnelles. Il m'a chargé de faire passer un message dont je me permets de lire. Pour Monsieur Micheau, donc votre structure, le comité départemental des pêches en vertu des articles L912-3 et R912-20 du code de l'environnement n'a pas de compétences juridiques et n'est pas habilité pour parler de planification. Donc est-ce que vous avez eu un mandat pour être là aujourd'hui ? Question cette fois à la CPDP, je vois qu'il y a encore quelques membres dans la salle, pourquoi inviter un président d'une structure qui n'a pas compétence pour parler planification et qui ne siège pas non plus au Conseil maritime de façade ? C'est bien le comité régional qui y siège. Comment le choix des personnalités a été effectué pour faire ce débat et sur quels critères ? Merci.

Dominique Rousset : Alors là, on sent un peu une polémique locale. Est-ce qu'on va entrer là-dedans ? Vous souhaitez dire quelque chose, Monsieur Philippe Micheau. Je ne pense pas que les organisateurs de ce débat aient à répondre à cette question.

Philippe Micheau : Non, non, je n'ai rien à dire. Je veux seulement dire que j'ai été invité pour parler des problématiques de pêche, ce qui rentre tout à fait dans le statut de mon mandat. Maintenant comme d'habitude, tout le monde peut s'apercevoir des propos de Monsieur Wahl. Je regrette énormément que ces polémiques viennent dans ce genre de débat...

Dominique Rousset : On va en rester là. Ce n'est pas grave.

Philippe Micheau : Oui, tout à fait.

Dominique Rousset : Merci pour votre réponse, on va vous laisser dans votre débat interne. Une autre question. Élodie Martinie-Causty, vous vouliez ajouter, soyez gentille, rapidement quelque chose.

Élodie Martinie-Causty : Oui, rapidement. Je voulais répondre à la remarque que le climat était plus urgent que la biodiversité. C'est sûr que sauver le climat est très urgent, sauver la biodiversité doit être pris au même niveau. C'est ce que nous dit l'IPBES, le GIEC de la biodiversité et le GIEC dans un séminaire commun en mai 2021. Pourquoi ? Parce que les décisions qui seront prises pour sauver le climat auront des impacts sur la biodiversité et inversement. Donc il faut absolument regarder les deux au même niveau. C'est très important. Et sur la planification, les Conseils maritimes de façade ont été créés, ce sont des outils très intéressants pour échanger. Leur gouvernance n'est pas tout à fait équilibrée. C'est ce que nous dénonçons déjà quand ils ont été créés, c'est-à-dire qu'il y a plus de représentants des activités économiques que des acteurs de la protection de l'environnement. On voit bien que la première version des documents stratégiques de façade est essentiellement économique.

Dominique Rousset : Et vous le regrettez.

Élodie Martinie-Causty : Et on le regrette.

Dominique Rousset : Un mot Christophe Le Visage aussi ?

Christophe Le Visage : Sur ces Conseils maritimes de façade, dans le schéma initial, il était effectivement prévu une gouvernance un peu plus participative. Déjà, considérez qu'à partir du moment où on venait au niveau de la façade, les collectivités avaient un rôle. Les autorités publiques, ce sont les collectivités et l'État. Là, l'État a quand même repris la main, c'est clair en profitant des décrets si j'ose dire pour revenir sur l'esprit de la loi. Et deuxièmement la gouvernance, du côté de l'État, il y avait une tendance à vouloir conserver une gouvernance traditionnelle de la mer qui est sectorielle, État et secteur. On la retrouve pour le transport maritime, pour la pêche, pour l'agriculture. Là, il y avait une certaine réticence à tout remettre sur la table. Peut-être qu'on va la faire évoluer. Je pense que si ces débats permettent de faire progresser la réflexion puis si l'expérience du premier cycle permet de progresser, on arrivera à quelque chose de plus équilibré. Ça suppose que la participation de la société, que la société commence à s'intéresser à la mer.

Dominique Rousset : Vous parliez d'arbitrage...

Christophe Le Visage : Ce n'est pas un sujet politique puisque la population ne s'y intéresse pas. Que les politiques ne s'y intéressent pas parce que les poissons ne votent pas, c'est normal. Mais que la population n'incite pas ses politiques à se pencher sur la question, c'est sans doute moins normal.

Dominique Rousset : Voilà à quoi servent ces débats publics. Des réponses pour vous, Laurent Michel. Question, Madame ?

Intervention : Oui, bonjour. Merci. Isabelle Loulmet, je suis la Présidente de la confédération régionale France Nature Environnement, Nouvelle-Aquitaine. On a beaucoup entendu parler du bon état écologique du milieu marin qui n'était atteint nulle part. Il y a une stratégie nationale des aires protégées sur laquelle le Président de la République s'est prononcé, qu'il a énoncée comme une priorité. Et là, on a entendu parler de la planification de l'énergie. On voit qu'il y a des interactions entre les deux, des choses à mettre au clair. Monsieur Le Visage souligne effectivement qu'il faut remonter les débats de planification et ne pas rester à des débats au niveau des projets. Quand est-ce que l'État va remonter justement les débats nécessaires qui confrontent à la fois la préservation de la biodiversité, ces stratégies nationales d'aires protégées et ces stratégies d'énergies de façon à ce qu'on puisse avoir une vue d'ensemble et ne pas se retrouver confronté à des discussions à chaque projet qui ne font pas avancer les choses puisqu'on remonte les questions qui ne sont pas éclaircies au niveau national ?

Dominique Rousset : Juste avant de vous laisser répondre Monsieur Laurent Michel, est-ce qu'il y a une autre question dans la salle parce qu'après nous allons conclure. On va l'ajouter, on répondra aux deux. Ce sera pour vous Monsieur, mais vous n'oubliez pas celle qui précède.

Intervention : Bonjour, Christian Alliot de Météo France, retraité. J'ai une remarque concernant les eaux territoriales. L'ONU parle d'une certaine modification entre la répartition des eaux internationales et territoriales. Ça pourrait changer la donne pour nous, sachant qu'on est fait en métropole beaucoup de zones territoriales, mais dans le Pacifique, je crois qu'on a le record mondial. Une autre question concernant les éoliennes flottantes, est-ce qu'il est envisageable de faire par exemple de l'hydrolyse d'eau au large ? Ce qui permettrait de résoudre le problème du paysage sur nos côtes et aussi le problème des câbles pour les pêcheurs. Une autre information, c'est mon domaine météorologique, nos amis néerlandais vont subir cette nuit une tempête sérieuse avec des vents autour de 140 kilomètres par heure et un coefficient de marée de 90. Ils ont un parc éolien assez important, ça nous permettra de tester un peu la résistance mécanique à ce genre de problèmes, qui risquent d'être de plus en plus fréquents avec le réchauffement climatique.

Dominique Rousset : Oui. Je redis que ce réchauffement climatique est évidemment dans tous les esprits au cours de nos débats. Laurent Michel sur la question qui vous est posée sur France Nature Environnement local.

Laurent Michel : Oui, je ne l'ai peut-être pas dit assez clairement. C'est bien l'idée d'avoir des objectifs, la loi le dit, l'éolien en mer par façade et de marier la réflexion avec celle de la planification stratégique maritime, des documents stratégiques de façade. Et à partir de 2023, il va falloir peut-être qu'on commence par une région, je ne dis pas que c'est celle-là,

un débat expérimental et ensuite, une façade. Des débats qui justement, intégreront l'ensemble des usages économiques, de souveraineté. Pas loin d'ici, on tire des missiles, dans quelle zone on ne peut pas aller. Il y a plein de sujets. Et les enjeux de biodiversité, pour que ce soit débattu le plus possible en même temps, pour que le document que certains considèrent encore comme trop économique prenne en compte tous ces aspects. C'est pour ça qu'on va développer le plus vite possible, si on veut faire des débats à partir de 2023-2024, ces grandes études d'amélioration des connaissances avec l'Observatoire de l'éolien en mer. C'est bien l'idée d'avoir des débats et une vision globale. Évidemment, comme en plus on les révise, il est certain que la première génération 24-25 de ces nouveaux DSF sera encore perfectible par rapport à celle de 29-30, etc. Mais c'est bien l'idée d'en débattre en même temps.

Dominique Rousset : Merci beaucoup pour vos questions dans la salle. Je voudrais juste faire le lien avec ce qui vient d'être dit à l'instant par Monsieur anciennement de Météo France. Vous avez parlé de l'hydrolyse, de nouvelles techniques, vous avez aussi parlé de la résistance des éoliennes à des pressions très fortes dont on peut s'attendre à ce qu'elles se multiplient. Il en sera question cette après-midi. On va parler de la mer, gisement d'énergie, jusqu'où on peut aller ? Avec combien de techniques ? Évidemment, on ne sait pas ce que nous prépare la science, mais on peut s'attendre à l'hydrolien, l'houlomoteur, l'énergie thermique, beaucoup de choses sont encore à venir. Notre question sera : « La mer a-t-elle vocation à être un gisement d'énergie ? » Vous êtes tous invités à venir cet après-midi. Il sera aussi question de l'avenir et des connaissances scientifiques. Merci à nos quatre intervenants. À tout à l'heure pour vous tous et bon appétit.